

Aiic Africa news

November 2016

Editorial

Se mobiliser, s'organiser, s'impliquer davantage...

Ce sont les mots d'ordre pour relever les défis de l'heure et aller de l'avant. Ces défis sont amplement décrits par nos vaillants collègues dans les articles publiés dans la présente édition de votre Aiic Africa News.

A l'occasion de la Journée mondiale de la traduction, célébrée le 30 septembre dernier, notre membre du Conseil Emmanuel Ayuk rend un bel hommage à toutes les vertus de notre profession dans tous ses compartiments. Il salue les prouesses que réalise l'interprète au quotidien dans l'exercice de cette profession et souligne les nombreux acquis de notre Région sans occulter les défis à relever.

Joseph Rurangwa nous retrace son parcours professionnel et les défis terminologiques qu'il a eu le bonheur de relever. Je n'ai pas pu résister à la tentation de comparer nos notes et de piocher copieusement dans les siennes pour compléter mes petits glossaires personnels !

Nous vous livrons aussi une riche interview d'Elolo Kumodzi – salut l'artiste ! – réalisée par notre jeune confrère Mouda Gbadamassi dans un souci d'inspirer la jeunesse et de « tresser la nouvelle corde à l'ancienne ». Elolo nous parle à cœur ouvert des choix qu'il a effectués pour réussir sa carrière

professionnelle et s'offrir une existence accomplie.

Emmanuel Petros analyse l'impact inquiétant sur notre profession d'un phénomène largement répandu en Occident, en particulier dans les secteurs du transport urbain et de l'hôtellerie : « l'ubérisation ». Loin de sombrer dans la fatalité (notre ex-membre du Conseil ne mange pas de ce pain-là !), Emmanuel nous secoue les puces, galvanise les troupes et propose quelques pistes de réflexion et d'action pour relever ce défi d'un genre nouveau.

Pour relever ces défis, je retiens la nécessité pour nous de nous organiser

et de nous impliquer davantage dans des actions susceptibles d'améliorer notre visibilité, notre crédibilité et notre efficacité. Certains de nos collègues le font déjà au sein de leur pays ou au niveau de la Région. Suivons leur exemple et prêtons-leur main forte ! Je saisis cette occasion pour féliciter chaleureusement notre nouvelle Coordinatrice du Programme PAMCIT, Nina Okagbue, la remercier pour sa disponibilité et lui souhaiter plein succès dans sa mission.

Et vous ? What have you done for Aiic lately ?

Caroll Moudachirou

CONTENTS/SOMMAIRE

Editorial	1
International Translation Day 2016: Connecting Worlds Event organised by the AIIC Africa Region	2
Interprètes de conférence: curiosité, terminologie et Maître Marc Bonnant	4
Du virtuel au réel, une rencontre plus qu'intéressante	6
Ubérisation et interprétation: mythe et réalité	9

Equipe de rédaction :

Caroll Moudachirou
Sylvia Amisi
Aatsa Atogho

Collaborateurs :

Emmanuel Ayuk
Joseph Rurangwa
Moudachirou Gbadamassi
Emmanuel Petros

Illustrateur :

Mel Ogana

Mise en page :

Tina Okulo

International Translation Day 2016: Connecting Worlds

Event organised by the AIIC Africa Region

On the International Translation Day celebrated on September 30, the AIIC Africa Region, in collaboration with the Association of Professional Translators and Interpreters of Cameroon (APTIC) and the Advanced Institute of Translation and Interpretation (ISTIC), organised an outreach programme at the *Institut Supérieur de traduction et d'interprétation (ISTIC)* in Yaounde, Cameroon, to publicise our Association and especially, attract young talent to the profession. In the latter endeavour, a series of

activities, including media appearances, took place with a view to presenting the profession and AIIC to practising and aspiring interpreters, discussing the state of play of interpreting, unlocking the world of opportunities brought forth by interpreting as well as learning the ropes of the trade.

The AIIC Africa Region Advisory Board Member, Emmanuel Ayuk, made a brief presentation about AIIC, highlighting its history, purpose, achievements

and standards - professional and ethical, membership requirements and process. This highly interactive and well attended session, which provided a wonderful opportunity for networking and mentoring, was attended by local AIIC, non-AIIC interpreters, student interpreters and other individuals interested in interpreting.

Below is a photo recap of the events.

Emmanuel Ayuk



AB member holds consultations with colleagues prior to the event.



AB member and Roger Tiga make presentations on interpreting.



Participants



Captivated audience



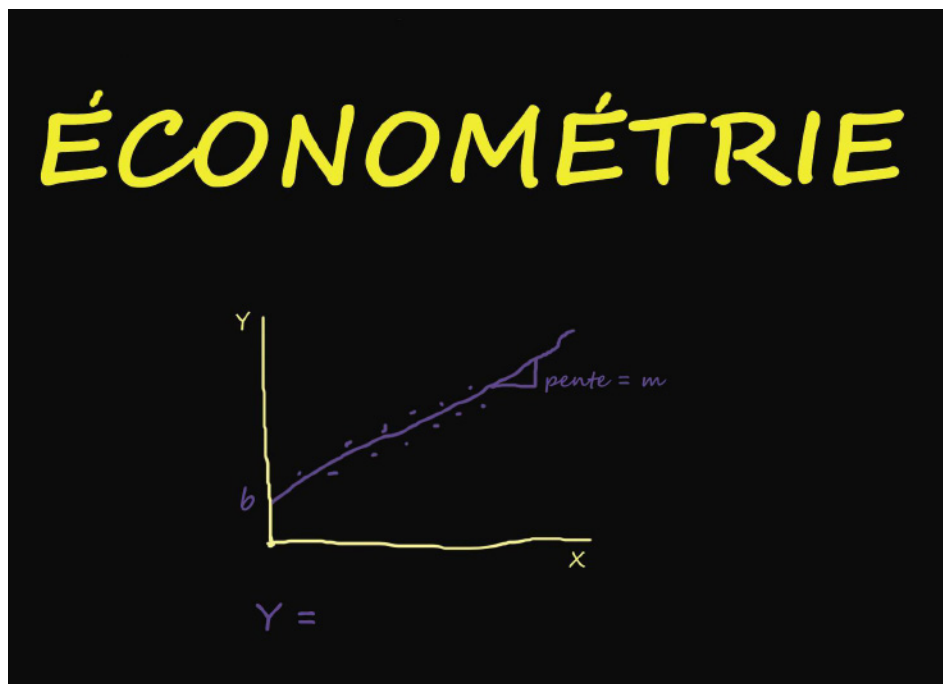
Happy faces



AB member holds TV and radio interviews.

21 ans après mon premier passage en cabine française (Kigali, 1995), je me trouve aujourd'hui particulièrement intéressé par quelques rares secteurs et sous-secteurs spécialisés: depuis peu (2015), je me suis penché régulièrement sur des articles de journaux portant sur **le secteur pétrolier**, vu la volatilité des cours et leurs effets directs sur les économies africaines dépendant principalement de l'or noir (Algérie, Angola, Gabon, Guinée équatoriale, Libye et Nigeria). Les conséquences économiques sont assez inquiétantes lorsqu'on y ajoute la contagion aux autres matières premières (agricoles et minières) du continent avec des risques d'instabilité économique et ensuite politique.

Entre 1999 et 2004, je me suis retrouvé dans **le monde des économétriciens** à Nairobi. Une expérience inoubliable! Ceux qui ont travaillé pour le CREA (Consortium de recherche économique en Afrique) savent à quoi je fais allusion: le modèle d'équilibre général calculable (*computable general equilibrium, CGE*), les régressions logitpolytomiques/multinomiales (*multinomial logit regressions*), les équations probit/tobit (*probit/tobit equations*), les modèles vectoriels autorégressifs (*vector autoregression, VAR*), les modèles vectoriels à correction d'erreurs (*vector error correction models, VEC*), la courbe de Lorentz (*Lorentz curve*), l'échantillonnage aléatoire (*random sampling*), le coefficient de Gini, l'écart-type (*standard deviation*) et j'en passe.



Après mon premier contrat avec le FMI (Bujumbura, 2005), j'ai été passionné par **le travail des macroéconomistes** (inflation, instabilité du taux de change, taux d'intérêt, taux directeurs des banques centrales, investissements directs étrangers, taux de croissance, balance des paiements, déficit du compte courant, déficit budgétaire, apurement de la dette, rétrocession aux entreprises publiques, transferts de la diaspora, etc.). La terminologie y est foisonnante pour notre métier. En 2007, je me retrouve à une réunion de l'OACI encore une fois à Nairobi. Certains se rappelleront le péril/risque aviaire (*bird hazard*), la différence entre sûreté aérienne et sécurité des vols (*aviation security and flight safety*), les régions d'information de vol (*flight information regions, FIRs*), le roulage au sol de l'avion (*taxiing*) ou encore les aires de stationnement (*parking aprons*).

Une année avant la crise financière de 2008, je me suis laissé fasciner par **les grandes banques d'investissement américaines** (Merril Lynch, JP Morgan, Morgan Stanley, Bear Stearns, LehmanBrothers, Citibank, Chase Manhattan, Goldman Sachs...)... avec notamment les fameux CDO (*collateralised debt obligations*), les CDS (*credit-default swaps*) et les *sub-prime*. Puis le chaos financier de 2008 arriva : LehmanBrothers fit faillite, Chase Manhattan fusionna avec JP Morgan, Bank of America racheta Merrill Lynch, Bear Stearns fut à son tour racheté par JP Morgan et ainsi de suite. Un vrai tsunami économique avait ensuite balayé l'économie mondiale. Quelle affaire !

Un autre monde que j'ai trouvé intellectuellement enrichissant avec mon passage à la CPI (2010, La Haye)



est **le Droit international pénal** (*International Criminal Law*) – ne jamais dire ~~Droit pénal international~~ ! C'est un Droit internationalement négocié s'appliquant au secteur pénal. Hormis les quelques tribunaux internationaux ad hoc créés de 1945 à 2010 (Nuremberg, Cambodge, Ex-Yougoslavie, Rwanda, Sierra-Leone et Liban), l'on peut compter sur la CPI avec son Statut de Rome (1998) pour juger les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide). Vous y apprendrez entre autres expressions un témoin hostile (*hostile witness*), une audience à huis-clos partiel (*a private session*), une

audience à huis clos (*a closed session*), une décision orale (*oral decision*), une chambre préliminaire (*pre-trial chamber*), une opinion dissidente (*dissenting view*), une conférence de mise en état (*status conference*), l'autorité de la chose jugée (*res judicata*), des preuves admissibles (*receivable evidence*) et des affaires recevables (*receivable cases*).

Et enfin, pour ceux qui aiment les grands orateurs et les grands rhéteurs, je vous convie à découvrir mon favori, le Mozart du barreau, le Bossuet des tribunaux, le meilleur improvisateur d'Europe selon certains, Maître MARC BONNANT, avocat

suisse épinglé (de la légion d'honneur) pour services rendus au rayonnement de la langue et de la culture françaises. Cliquer sur le lien suivant pour l'une de ses vidéos:

<https://www.youtube.com/watch?v=qJGE8gh4KFc&feature=youtu.be>

Joseph Rurangwa

(Article précédemment publié sur [LinkedIn.com](https://www.linkedin.com) et sur le site de Moudachirou Language Institute (MLI))

J'ai toujours cherché à connaître les anciens du métier, surtout dans notre contexte africain où il n'existe presque pas d'écrit sur notre profession, encore moins sur ses acteurs. Je sais qu'en rencontrant les anciens, j'aurai l'occasion de me plonger dans le passé glorieux de notre profession en Afrique à travers ce qu'ils me raconteront. Ecouter les anciens est aussi une source d'inspiration pour moi et, je le crois, pour les autres jeunes. Ne dit-on pas chez nous que c'est au bout de l'ancienne corde qu'on tresse la nouvelle ?

J'ai entendu son nom pour la première fois dans une discussion entre jeunes collègues. J'ai alors fait une recherche sur lui sur LinkedIn et il m'a accepté dans son réseau. Puis la brève rencontre fortuite à Accra l'année passée (2015).



MLI BAS : *Nous voyons dans la sous-région ce que la profession est en train de devenir. Comment voyez-vous l'avenir de la profession, dans la sous-région surtout ?*

Eloilo Kumodzi : (sourir) En effet, il existe un danger qu'il faut reconnaître. Tout a commencé, je pense, dans les années

2000 lorsque bon nombre d'interprètes ont commencé à quitter la région pour le Nigeria (la Commission de la CEDEAO, le Parlement, la Cour de justice), les Pays-Bas (la CPI), la Tanzanie (le TPIR), l'Ethiopie (la Commission de l'Union Africaine), le Burkina Faso (l'Organisation Ouest africaine pour la santé), la Côte d'Ivoire/ Tunisie (la BAD). A l'exception de Dakar au Sénégal, il est resté un petit nombre d'interprètes indépendants rapidement submergés par une vague de nouveaux venus dans la profession. L'interprétation était ainsi devenue une échappatoire au chômage pour beaucoup de jeunes de la région qui se sont autoproclamés traducteurs, puis interprètes avec un BAC + 2.

Je vous explique : la profession avait été prise en otage surtout dans certains pays francophones comme le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire lorsque des hordes "d'hommes de Dieu", de prédicateurs commerçants s'y sont installés à partir de pays voisins anglophones. Maîtrisant très peu la langue de Molière, ils faisaient appel à de jeunes disciples pour la transmission de leurs messages en français ou en langues vernaculaires. C'est alors que la mode de l'interprétation d'église a fait une entrée fulgurante en Afrique de l'Ouest. Dès lors que ces jeunes "interprètes d'église" avaient fait de la consécutive dans des églises pendant trois mois et qu'une opportunité s'était présentée à eux, ils sont entrés en cabine avec la complicité de leurs maîtres à penser et de clients véreux, peu regardants sur la qualité de la prestation, l'essentiel étant au final de se remplir les poches en détournant une partie des fonds prévus pour les besoins de l'interprétation. D'excellents

interprètes pris à la gorge se sont vus obligés de collaborer avec ces messieurs pour ne pas mourir de faim.

Tout cela avait porté un coup dur à la profession. L'organisation communautaire (CEDEAO) n'a pas non plus facilité les choses, au vu des conditions de travail et des honoraires qu'elle continue d'appliquer depuis plus de 15 ans.

Mais aujourd'hui les choses sont en train de changer dans le bon sens. Je me félicite des initiatives heureuses comme l'école d'interprétation d'Accra et celle de Gaston Saint-Berger à Saint Louis qui arrivent à point nommé. Malgré les difficultés, j'ai bon espoir que très vite ces écoles-là vont produire une excellente relève.

L'autre chose qui me donne des raisons d'espérer, c'est bien les initiatives prises au Burkina-Faso, au Togo, au Ghana et au Bénin en vue de la création d'associations professionnelles. Un excellent travail est en train d'être réalisé.

Même si je suis membre de l'AIC depuis 1998, je suis en train d'animer avec d'autres bonnes volontés l'Association togolaise des Interprètes de conférence ; entre autres missions, nous faisons de la sensibilisation des clients et, de façon générale, le message est bien perçu. Malheureusement, c'est parmi les interprètes que j'observe encore des résistances. Curieux, non ? Le temps est mon meilleur allié. Là encore, j'ai bon espoir que sur la ligne Cotonou-Accra, Ouagadougou peut être Abidjan, Niamey, nous parviendrons à accorder nos violons, à lutter contre le mercenariat

de bas quartier, à convaincre les jeunes d'aller en formation. Nous suivons également les jeunes fraîchement sortis d'école puisque nous estimons que le tout n'est pas d'être formé dans une école : car une fois le diplôme obtenu, commence alors pour l'interprète une période de compagnonnage au cours de laquelle son mentor doit lui prendre la main et le former aux réalités de la vie de l'interprète. Dans quelques années, on passera la main, après s'être assuré d'avoir préparé une bonne relève.

MLI BAS : *Je constate avec grande joie que vous avez à cœur la relève car vous parlez "d'interprètes à qui on passera la main."*

Elole Kumodzi : J'accompagne déjà deux jeunes. L'un est à Saint-Louis. Je le suis toutes les semaines, je sais ce qu'il fait car je suis en contact permanent avec lui, je le guide. Il y a également un autre que mes collègues formatrices à Accra m'ont demandé de suivre. Toutes les semaines, je reçois des jeunes attirés par la profession. Je leur montre la voie. Je leur donne toutes les informations pertinentes. Hélas dans le lot, beaucoup n'ont pas le niveau requis pour aller en formation. Je donne ma bénédiction uniquement à ceux que j'estime être à même de faire du bon travail une fois admis dans une école. Et je ne fais pas dans la complaisance. Il me faut avoir la garantie que les personnes que je recommande excelleront à l'école et plus tard sur le marché.

MLI BAS : *Un peu plus léger maintenant : vous avez travaillé comme permanent et avant cela, vous aviez travaillé comme freelance. Et maintenant, vous êtes revenu sur le marché freelance. Si vous deviez choisir aujourd'hui entre une vie de permanent et celle de freelance quel serait votre choix?*

Elole Kumodzi : (Rires) Votre question est pertinente. Je ne regrette pas mon parcours, mes choix. Jeune interprète sorti d'école, j'aurais pu accepter l'offre que m'a faite le BIT d'y rester après mon stage chez eux, mais non, je voulais aussi voyager et mieux connaître l'Afrique. Par ailleurs, mon père est mort très jeune, pratiquement en mission au service des Nations Unies. J'avais donc peur des organisations internationales. J'ai donc préféré rester sur le marché freelance. Cela a été difficile certes, mais je me suis vite adapté : une véritable école de la vie.

Sur ce terrain, je gagnais très bien ma vie mais je n'avais aucune sécurité, cette sécurité tant nécessaire une fois la cinquantaine passée ou l'âge de la retraite arrivé. Je recherchais donc une certaine sécurité et une bonne pension de retraite. Voilà en partie pourquoi un beau matin de février 2004, j'ai pris la direction d'Arusha.

Avec toute cette expérience, ce que je puis dire aux jeunes est ceci. Quand vous sortez de l'école, si vous avez l'opportunité d'aller dans une organisation – et c'est un choix personnel – allez-y. Mais je pense que le parcours classique devrait être (1) freelance d'abord pour se faire la main, avoir de l'expérience, (2) partir ensuite dans une organisation faire quelques années, voire y rester jusqu'à la retraite. Lorsqu'on est permanent, on ne doit pas oublier d'où on vient. Il faut continuer à apporter son soutien à ceux qui sont sur le marché freelance, parce que c'est notre marché, puisqu'un jour, on est appelé à y revenir. Il ne faut jamais être coupé de ce marché qui nous a nourris à un moment donné de notre vie. **Toujours se rappeler d'où l'on vient.**

MLI BAS : *Nous savons que vous faites du philanthropisme, vous faites de la musique ; vous avez monté plusieurs groupes de musique. Parlez-nous-en un peu. Et comment un interprète comme vous arrive-t-il à gérer son temps et combiner toutes ces activités?*

Elole Kumodzi : Première chose, je suis membre du Rotary International. Philanthrope, je le tiens de mon éducation. Mon père partageait tout avec tout le monde. La discipline du partage, je l'ai apprise en étant jeune 'boy scout'. J'ai donc appris à retourner à la société une partie de ce qu'elle a donnée. Et en plus, je suis chrétien très pratiquant.

Je peux me prévaloir d'une certaine réussite sans être riche. Alors je consacre un peu de mon temps et de mes petites ressources à la société. J'ai beaucoup de plaisir à le faire.

En ce qui concerne la musique, je viens d'une famille chrétienne où tous les enfants devaient faire de la musique dès qu'ils commençaient à marcher. Et il n'y avait pas de dérogation. J'ai donc été initié très tôt à l'harmonium et plus tard au Collège Protestant de Lomé, j'ai appris à jouer de la trompette, du trombone à coulisse, de la flute puis de la clarinette et du saxophone. Finalement, je me suis stabilisé avec le saxophone. J'ai joué de l'orgue d'église et ai fait des stages musicaux. J'ai fait même une formation de haut niveau en technique de chant-choral. Je n'ai jamais su jouer de la guitare qui, pour feu mon père, était un instrument profane (rires !!!!!).

Vous savez, à Arusha après une semaine de dur labeur en costume et cravate, le fonctionnaire international que j'étais,

aimait bien en compagnie des amis Livinus Atanga et Aatsa Atogho jouer avec le Kibo Band dans les grands hôtels de la ville, mais en mode Jeans et T-Shirt pour s'amuser, pour déstresser.

Aujourd'hui, je suis membre du Comité de pilotage de l'Académie de musique de l'Eglise protestante du Togo (EEPT). Nous travaillons à la création d'une académie de musique. Par ailleurs, et c'est un vieux rêve, je suis en train de monter le tout premier ensemble symphonique du Togo. J'y travaille tout doucement avec l'aide d'amis qui, de temps en temps, m'envoient des instruments. Là, vous voyez, il y a un violon envoyé récemment de Paris par un ami et nous avons beaucoup de clarinettes, de flûtes, etc. J'ai aussi monté un groupe d'une quinzaine d'enfants âgés de 09 ans à 15 ans que j'initie à la flûte. Tous les samedis et dimanches, en cette période de vacances, nous répétons parce que je compte les intégrer plus tard à l'ensemble symphonique. Quand vous venez chez moi, vous voyez au salon, un grand piano, dans mon bureau, des trombones, des clarinettes, des trompettes, etc.

(Il se saisit d'un instrument et joue rapidement une petite ballade)

Je vis dans cet environnement et cela me rend heureux.

MLI BAS : *Très intéressant et passionnant. La dernière question et pas des moindres, en deux volets: quel conseil donneriez-vous aux jeunes interprètes que nous sommes ? C'est-à-dire les règles qu'un jeune interprète (maison ou indépendant) doit se fixer pour réussir sa carrière et aussi sa vie de manière générale ?*

Elolo Kumodzi : Ce que je dirai n'est pas valable que pour les interprètes. Mais aux



interprètes, je dirai d'abord : “ **travaillez ! travaillez ! travaillez !** ” De toutes les façons, on ne triche pas longtemps dans cette profession. Travailler dur ne signifie pas surévaluer ses forces, ses capacités. Il faut se reposer à l'occasion, partir en vacances chaque fois que de besoin. Il faut absolument consacrer du temps à sa famille, ses amis. Il y a du bonheur à le faire. Il faut donc témoigner beaucoup d'amour à son prochain, à ses enfants et avoir la crainte de Dieu. Le faire vous trace forcément la voie de la réussite.

En cours de carrière, de grâce, pensez à demain ! Pour cela, **il faut absolument investir**. Ce ne sont pas les bons créneaux qui manquent. Mais cela requiert beaucoup de discipline.

MLI BAS : *Merci beaucoup, doyen ! Que Dieu vous bénisse et vous donne une longue vie pour que vous jouissiez des fruits de toutes ces années de labeur !*

Par Moudachirou Gbadamassi
Fondateur, Moudachirou Language
Institute (MLI)



Depuis quelques années déjà, nous assistons à un phénomène “d’ubérisation de l’économie,” de manière générale, et du secteur des services, en particulier.

De quoi s’agit-il?

En substance, avec l’avènement d’entreprises telles que Uber ou Airbnb, on cherche à créer un lien direct entre un client et un prestataire de services, sans passer par les canaux habituels qui définissent les relations entre employeur et employé.

L’explosion de l’économie numérique, Internet et les nouvelles technologies de communication ont rendu cela possible. De plus, cette nouvelle donne semble se répandre comme une traînée de poudre. Rien ne semble pouvoir l’arrêter, elle est devenue irréversible.

Quelle est la signification de cette tendance pour notre profession ? Pendant des années, j’étais de ceux qui croyaient que nous étions à l’abri des conséquences fâcheuses de cette évolution. Je m’étais trompé.

Ne pas réfléchir aux “risques” que présente l’ubérisation pour notre profession nous rend plus vulnérables,

nous laisse démunis, face à un raz de marée qui risque d’emporter tout sur son passage.

Nous avons longtemps cru que le faible développement des infrastructures informatiques (autoroutes de l’information), dans le monde émergent, constituait une “protection” par rapport au tout numérique. Cela s’est avéré un leurre. En effet, les réseaux informatiques 3/4 G, Internet, les réseaux sociaux et autres plateformes informatiques

connaissent un boum sans précédent partout. Cette évolution n’est qu’à ses débuts : très vite, nous serons tous hyper-connectés !

Concrètement, en quoi cela concerne les interprètes ?

- Le premier effet de l’ubérisation est l’émiettement, la fragmentation, l’individualisation du service fourni. Autrement dit, une plateforme informatique des Baléares s’adressera à un interprète basé à Madagascar pour

“couvrir” une rencontre d’acheteurs/ vendeurs de riz à Antsirabe ! L’offre sera anonyme, avec une mise en concurrence de prestataires qui ne se connaissent pas, créant de fait une capacité de négociation quasi nulle.

Vous me rétorquerez “mais enfin, l’interprète peut toujours refuser, si les conditions ne lui conviennent pas !” Oui, et non.

Nous ne pouvons plus “croire” que chaque interprète, individuellement, est capable de faire face à la situation décrite plus haut (j’ai forcé le trait, sciemment) sans y laisser des plumes.

Notre réponse doit être collective, réfléchie, cohérente.

- Le deuxième effet de l’ubérisation est la détérioration de nos conditions de travail. L’utilisation accrue du “bidule”, le recours systématique à “l’aquarium”, la “souple disponibilité” de l’interprète selon les desiderata du donneur d’ordres, sont des faits que nous connaissons tous dans l’exercice de notre métier.

- Le troisième effet de l’ubérisation est le report aux calendes grecques d’un statut de l’interprète. Contrairement aux autres professions libérales (médecins, architectes, notaires, etc.), il n’existe pas un “ordre” des interprètes. L’AIIC est une association professionnelle qui joue un rôle important, mais elle ne peut pas empêcher l’exercice de la profession par une personne qui se considère qualifiée pour exercer ce métier. On ne s’improvise pas notaire, avocat ou huissier. Le nombre d’interprètes auto-proclamés pullulent sur le marché, nous le savons.

Enfin, penser que l’ubérisation ne touchera pas les secteurs conventionnés de notre profession, qu’il s’agit d’un phénomène marginal relevant du “marché privé”, me semble dangereux. Sans vouloir être l’avocat du diable, force est de constater que la sous-traitance, la privatisation, surtout de services financiers, est devenue monnaie courante dans les organisations internationales. Nos fiches de paie



viennent de Bangalore, de Malaisie et d’Inde.

L’obsession est la réduction des coûts. Or, nous l’entendons partout, l’interprétation coûte trop cher ! Comment ne pas croire qu’il existe un bureaucrate, tapi quelque part dans le système, dont la tâche essentielle est de réfléchir à réduire les coûts de l’interprétation ?

Face à cette situation, que faire ?

Tout d’abord, il faut prendre conscience de l’ampleur du phénomène. Prendre les devants, être réactifs et ne pas subir. Ensuite, il faut que les interprètes freelance, surtout en Afrique, s’organisent mieux. Je suis frappé par le fait qu’aucun cabinet-conseil/ interprète conseil ne figure sur la liste des interprètes conseils de l’AIIC. Pourtant, il existe plusieurs collègues qui ont du matériel d’interprétation, qui sont actifs sur le marché privé balbutiant africain. Réclamons un siège au sein du Comité permanent des interprètes conseils de l’AIIC, soyons plus présents au sein du groupe SMP/PRIMS en suivant l’exemple d’Elisabeth Kouaovi et d’Aatsa Atogho. Briller par notre absence dessert notre cause.

En dépit de l’individualisme exacerbé de l’interprète moyen, je crois que nous pouvons créer sur le continent africain 3 à 4 “grosses boîtes”, dans les sous-régions, qui pourraient drainer la demande de services d’interprétation vers nos membres avec des conditions de travail et de rémunération décentes. Cela demandera de l’énergie, du savoir-faire et une forte volonté.

Il existe des collègues parmi nous qui connaissent bien le monde de l’informatique. Créons des plateformes informatiques, proposons nos services, soyons présents. Si nous n’occupons pas la place, d’autres le feront à notre place.

Pour conclure, je ne crois pas que la bataille soit perdue. Au contraire, nous sommes un continent jeune, dynamique, qui mérite sa place au soleil. Il nous faut agir.

Ces quelques lignes ne visent qu’à lancer une réflexion sur un phénomène qui m’inquiète. Je n’ai pas de solution immédiate à proposer. En parler est un premier pas. Ensemble, on trouvera.

Emmanuel Petros